



---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT en séance extraordinaire DU 4.03.2021**

*(approuvé lors du conseil d'établissement du 30.03.2021)*

Participants : 30 membres votants étaient présents à 18h50.

Désignation du secrétaire de séance: Mme Salima Makni-Triki, Présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

**1. Le procès-verbal: Reprise le 8 mars**

M. Hugon informe les membres du Conseil que, compte tenu de la motion de défiance présentée par le SGEN CFDT et le SNES, les représentants du personnel de SGEN CFDT s'abstiendront à chaque vote.

Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement du 4 février 2021 est approuvé avec :

25 voix Pour

5 abstentions (les représentants des personnels SGEN CFDT et SNES)

**2. Reprise en présentiel du 8 mars**

Le Proviseur rappelle l'ordre du jour unique de ce Conseil d'établissement: la reprise en présentiel.

Celle-ci s'effectuera le 8 mars pour tous les élèves du primaire.

Elle se fera sur 3 jours, du 8-11 mars pour le secondaire, selon le schéma déjà présenté et qui se résume comme suit:

- Les tests vont commencer le 8 pour les lycéens (Secondes, Premières et Terminales, sur la base du volontariat) qui rentrent ensuite chez eux.
- Tous les lycéens (Secondes, Premières et Terminales) reviennent le 9 en présentiel pendant que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> volontaires sont testés et rentrent ensuite chez eux,
- Tous les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> reprennent le 10 en présentiel pendant que les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> volontaires sont testés et rentrent ensuite chez eux,
- Tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> reprennent le 11.

La reprise sera donc complète le jeudi 11 mars au matin avec tous les niveaux en présentiel.



---

Reprise de la restauration, des récréations, des déplacements au sein des écoles aux mêmes conditions qu'au 18 décembre 2020.

Iselin et Coubertin sont monopolisés par les tests.

L'opération mass testing, qui repose sur le volontariat, démarre lundi 8 mars et se terminera le 18 mars. C'est une opération compliquée à planifier pour le Lycée, qui observe de nouvelles difficultés à chaque étape. Par exemple, pour se rendre à Iselin, les collégiens et lycéens qui se feront tester devront passer par la cour du primaire et le préau. Problèmes de circulation à gérer (mais possible car par petits groupes de 30).

L'organisation est basée sur les directives du gouvernement pour revenir du tier 5 au tier 4. Certaines disciplines comme EPS auront encore certaines contraintes. Les mêmes protocoles que ceux qui étaient en place jusqu'au 18 décembre sont réactivés pour cette reprise.

Pour les élèves à l'étranger, le Lycée ne réactivera pas l'hybride. Si certains enseignants décident de le faire à titre personnel, c'est leur prérogative. Par contre si un élève est positif on rebasculera sur de l'hybride pour lui-même et les cas-contacts.

Il est possible qu'un tout petit nombre d'enseignants démarrent en distanciel ou dans des salles spéciales (situations particulières de type « personnel shielded » ou enseignants se trouvant, pendant 48 heures, dans l'impossibilité de faire garder son/ses enfant(s) tant que le retour en présentiel complet ne sera pas achevé.

Le CHSCT a eu lieu le 3 mars où le sujet du mass testing a été évoqué en détail.

Aujourd'hui, le 4 mars, se sont tenus les deux premiers entraînements des parents volontaires et un autre est prévu demain.

Le Docteur Momeni explique que pour le personnel, des boîtes individuelles de 7 tests sont mises à leur disposition depuis hier (3 mars). Tests à faire 2 fois par semaine (soit 3.5 semaines de tests) sur la base du volontariat.

Pour les élèves : 3 tests par élève dont les parents ont donné leur consentement, sous la surveillance de volontaires au Lycée. Un élève positif doit rentrer directement chez lui pour s'isoler pendant 10 jours (même si test PCR fait ensuite qui s'avère négatif). Après la série de 3 tests, une boîte de tests sera remise aux élèves pour qu'ils continuent à se tester à la maison. Il faut s'engager à faire le test et à rapporter les résultats au NHS. Tout home kit test positif se traduit par un retour à la maison qui est suivi d'un test PCR. Si le résultat PCR est négatif, on retourne en classe, sinon 10 jours de confinement obligatoires. Le taux d'inscriptions des élèves volontaires pour cette opération est de 35%.

Le Docteur Momeni précise qu'il y a un engagement moral à utiliser les tests et à signaler le résultat quel qu'il soit au NHS.

M. McNaught précise que la première séance de formation des parents volontaires s'est bien passée malgré un peu d'anxiété au début. Il confirme que le planning ne permet absolument pas d'accepter plus d'élèves.



Luc Mourier-Cooper, représentant des élèves, dit que la raison pour laquelle il n'y a pas eu plus de réponses c'est que les parents n'ont pas reçu le message du Proviseur sur les tests. Celui-ci constate que les adresses mails étaient pourtant correctes sauf une. Mme Exbrayat explique que, peut-être, les parents attendaient un message intitulé « opération mass testing » au lieu d'un envoi intitulé « message aux familles » comme toutes les semaines. Ils n'auraient donc pas fait attention au lien qui était précisé dans ce mail. D'autre part, Mme Triki précise que l'email du Proviseur aux familles a été envoyé le 1<sup>er</sup> février (responsable 1 seulement), que l'APL a fait un rappel aux parents le 6 février et que la date limite pour remplir ce formulaire était le 21 février. Mais les directives du gouvernement ont beaucoup changé après l'envoi du mail et certaines familles qui ont vu et lu le message ont pu changer d'avis compte tenu des nouvelles règles.

DfE a officiellement annoncé que les home kits seront donnés aux familles d'élèves s'ils en font la demande (2 boîtes/famille). Cela devrait permettre de dépasser cette problématique de ne pas avoir réussi à rajouter plus d'élèves après le 21 février pour l'opération Mass Testing. Le Lycée n'était pas en mesure de le faire. C'est une opération très lourde à organiser (contrainte forte en termes de volume d'élèves et de personnels qualifiés pour manipuler des données personnelles).

Le Docteur Momeni explique qu'une communication sera faite aux familles dès demain (5 mars) sur la façon de se procurer les boîtes de tests afin de les réaliser à la maison (2 boîtes par famille donc 14 tests). Ceux qui ne se sont pas inscrits pourront quand même se faire tester en famille. La livraison est très rapide (24-48h) et on peut également les récupérer dans des centres (liste sur le site du NHS).

M. Hugon demande comment font les personnels qui n'ont pas pu venir récupérer leurs tests avant vendredi. Le Proviseur répond que s'il s'agit d'un petit nombre ils pourront venir le chercher lundi dans le bureau du Proviseur ou autre endroit dédié, mais cela doit rester une mesure d'exception. Ils ont offert 5 demi-journées pour les récupérer, et 1/3 des boîtes ont été récupérées jusqu'à présent.

Mme Moss demande quel est le statut des professeurs qui seraient testés positif au latéral flow test en attendant les résultats du PCR pour confirmation. Travaillent-ils en distanciel?

Le Proviseur répond « oui » à condition que la personne soit en état d'enseigner et de trouver un surveillant de salle (pour le secondaire). Si 5-6 enseignants sont positifs en même temps, il sera difficile de trouver suffisamment de monde pour surveiller les élèves dans les classes. Toutefois, compte tenu des chiffres en baisse à Londres il n'est pas interdit d'espérer qu'il n'y aura pas beaucoup de positifs donc cela devrait être possible. Au niveau de la rémunération, elle continuera selon les procédures habituelles. Quelqu'un de positif mais asymptomatique fera le cours de chez lui en distanciel avec un surveillant de salle si possible, mais si trop compliqué il faudra enclencher la procédure de remplacement et la personne positive sera rémunérée en congé maladie. Dans cette hypothèse, c'est l'intérêt de l'élève qui prime, malgré le double coût financier pour l'établissement. Le Proviseur affirme que la continuité pédagogique doit prévaloir même si cela induit un autre coût financier.

Mme Moss: le test PCR à faire ensuite sera-t-il pris en charge par l'établissement ?

Le Dr Momeni répond que le test PCR est gratuit.

Mme Porceddu précise que la VS a une charge de travail énorme liée à l'organisation du mass testing sur site et ceci tout en essayant de gérer le quotidien. Tous les jours la VS devra enregistrer les élèves qui se feront tester le lendemain, soit 9 jours de testing et d'enregistrement en continu.

M. McNaught reconnaît le travail de toute l'équipe des CPE, notamment Mme Porceddu et Mme Feurtet, pour la mise en place du programme. Ils ont travaillé tous les jours et le week-end sur l'opération et la formation.

M. Gnahore précise que la VS sera sur le terrain les deux prochains dimanches (7 et 14 mars) pour enregistrer les élèves.

Le planning des tests avant la reprise a été communiqué aux familles et le planning des élèves testés (test 2 et test 3 qui se feront après la reprise) sera distribué aux professeurs afin de prévoir leurs cours.

Le Proviseur évoque ensuite un sujet qui a été discuté dans toutes les réunions délégués/directions de tous les niveaux et qui est celui de l'inquiétude des familles sur la charge de devoirs/contrôles/travail avant la fin du 2<sup>e</sup> trimestre et à la reprise en présentiel. Les élèves ont envie de se retrouver. Mais il y a aussi une inquiétude des élèves et des parents quant à la charge de travail lors du retour en classe. Le Proviseur va donc demander aux enseignants d'éviter une accumulation d'évaluations pour compenser le manque de notes. Même les élèves qui s'en sortent bien ont une certaine appréhension. Ceux qui ont mal vécu le distanciel et accumulé un retard sont aussi heureux de rentrer mais souhaitent être aidés. C'est « une rentrée en cours d'année » et il faut leur donner le temps de se ré-acclimater.

Mme Triki ajoute que le confinement a été plus difficile que celui de l'année dernière et que certains élèves ont même peur de reporter le masque à l'école.

M. Adol dit que les enseignants comprennent et souhaitent faire une rentrée la plus douce possible même s'ils se retrouvent dans une logique d'injonctions contradictoires, avec des Conseil de classe qui arrivent très vite et le souhait de parents qui voudraient que les élèves soient évalués de la façon la plus précise possible. Donc, des évaluations vont être nécessaires. Sur une de ses classes de Première les moyennes allaient de 4/20 à 19.5/20, les extrêmes étant des élèves qui n'avaient pas été présents lors de la seule évaluation en présentiel qui avait eu lieu avant le confinement. D'autre part, il précise que les professeurs ont eu l'impression que sur le plan pédagogique le distanciel s'était beaucoup mieux passé ce trimestre que lors du précédent confinement, avec très peu de décrochage.

Mme Triki confirme que sa remarque concernait les difficultés sur le plan personnel et psychologique et non sur le plan pédagogique.

Mme Chevallier dit qu'au collège c'est devenu beaucoup plus dur de les motiver et de les faire participer, y compris pour des élèves qui d'habitude n'avaient pas de problèmes.

Mme Silvestre évoque des enfants qui ont développé des troubles de l'alimentation. Il y a une vraie détresse et le confinement a fait de réels dégâts chez les jeunes.



---

Achille Jacheet, représentant des élèves, confirme que c'était compliqué après une journée passée devant son écran de se motiver pour faire ses devoirs au lieu d'aller faire un tour dehors.

Mme Bargues note le soutien des équipes pédagogiques du Lycée, et souligne que la situation n'est pas la même pour les terminales qui sont bien conscients des enjeux et qui ont su trouver la motivation avec les examens en ligne de mire, mais estime qu'il y a eu beaucoup plus de problèmes de motivation au collège et parfois un vrai décrochage.

M. Devilard rappelle que les équipes pédagogiques et les élèves connaissent bien les enjeux de l'Ecole et doivent se faire confiance mutuellement.

Clôture de la séance à 20h.

**Le Proviseur,**

**Didier DEVILARD**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Salima TRIKI**